

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Recrutement d'expert(e)s en appui
aux négociateurs-trices désertification
francophones**



Date limite de candidature : 16 mars 2026

Objet de l'appel : constituer un vivier d'expert(e)s individuel(le)s mobilisables, en vue de renforcer les capacités des délégués francophones prenant part aux négociations internationales sur la désertification en 2026 et 2027.

Profils recherchés : Négociateurs-négociatrices ou expert (e)s expérimenté (e)s en capacité de transmettre des compétences en matière de techniques de négociations et d'enjeux liés aux négociations internationales sur la désertification, dans le cadre du processus de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

TABLE DES MATIERES

| | |
|------------------------------------|---|
| 1.Contexte | 2 |
| 2.Description de la mission | 2 |
| 3.Profils recherchés | 3 |
| Compétences | 3 |
| Expériences professionnelles | 3 |
| Qualités professionnelles | 4 |
| 4. Dossiers de candidatures | 4 |

1.Contexte

Le projet 18 « Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat » de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), coordonné par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), a pour objectif de renforcer la résilience des populations francophones face aux changements climatiques. Le projet prévoit dans sa programmation quadriennale 2024-2027 l'appui à la pleine participation des délégués francophones aux négociations internationales sur la désertification.

En 2026 et 2027, les pays francophones prendront part à la 17^e Conférence des Nations Unies sur la désertification (CdP17) et plusieurs intersessions de négociations, réunissant toutes les Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD). Ces conférences visent à prendre des décisions fortes pour accélérer l'action en matière de désertification au niveau mondial. Outre cela, les délégués des pays participeront à plusieurs sessions intermédiaires visant à préparer les projets de décisions qui seront soumis à l'adoption de la CdP17.

Afin de renforcer les capacités des négociateurs-trices francophones sur les enjeux et les ordres du jour de ces sessions de négociations, l'IFDD lance le présent appel pour constituer et mettre à jour un vivier d'expert(e)s mobilisables pour animer des activités de formation, produire des notes techniques et pour accompagner (coaching) les négociateurs-trices.

2.Description de la mission

Les Nations Unies, à travers le Secrétariat de la CNULD, coordonnent le processus international de négociations sur la désertification. Les délégués francophones prenant part au processus rencontrent plusieurs défis souvent d'ordre technique et linguistique.

L'OIF, à travers son organe subsidiaire l'IFDD, y participe pour apporter un appui aux délégués des pays francophones, afin d'assurer leur pleine participation au processus. Cet appui peut prendre différentes formes :

- Formations préparatoires des sessions de négociations internationales
- Concertations / briefings / debriefings autour des enjeux des négociations
- Outils d'aide à la négociation mis à la disposition des délégués
- Partage d'informations pertinentes en français

L'objectif principal de l'appui de l'OIF dans le cadre de ce processus est de fournir aux délégué (e) s francophones des connaissances, des techniques et des outils leur permettant de maîtriser les enjeux discutés lors des négociations et de participer pleinement à la prise en compte des priorités de leurs pays et régions. Cela permet aux délégués de s'approprier l'état d'avancement des négociations, de disposer d'explications relatives aux enjeux clés des sessions concernées, d'acquérir des techniques d'organisation et de communication dans ce processus, ainsi que d'accéder aux

informations sur les positions et les priorités des groupes régionaux pour les différents sujets en négociation.

L'accompagnement de l'OIF se traduit généralement par l'organisation d'ateliers de formation (présentiel et en ligne), le développement de notes d'information techniques succinctes, ainsi que toute autre support pertinent à l'atteinte des objectifs de renforcement des capacités des bénéficiaires. L'IFDD sollicite donc les contributions d'expert (e)s participant au processus de négociations pour animer les activités (ateliers de formation, notes techniques, etc.).

Les experts sollicités auront la charge d'animer les formations et de rédiger des supports techniques produits par l'IFDD au profit des négociateurs et négociatrices. Selon la nature de chaque activité réalisée, les expert (e)s mobilisé (e)s mettent à la disposition de l'IFDD différents types de livrables, notamment des supports de présentation PPT, des notes techniques rédigées, des rapports synthétiques (1 à 2 pages) sur le déroulé de la mission,

3.Profils recherchés

Les candidat (e)s intéressé (e)s doivent être des citoyens issus de pays membres de la Francophonie ou des résidents et disposer des compétences et expériences suivantes :

Compétences

- Détention d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 dans les domaines pertinents (environnement, gestion durable des terres, agronomie, biodiversité, géographie, foresterie, économie, droit de l'environnement, relations internationales) ou tout autre sujet connexe
- Maîtrise avérée d'un ou plusieurs thèmes de négociation à l'ordre du jour des négociations sur la désertification
- Connaissance approfondie de l'environnement et des techniques et outils liés au processus de négociation international sur la désertification.

Expériences professionnelles

- Disposer d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le suivi des négociations sur la désertification au profit d'un Etat membre de l'OIF
- Maîtrise avérée d'un ou plusieurs thèmes ou enjeu de négociation (cf. liste ci-dessous,).
- Capacité de rédaction et de synthèse: notes techniques claires et opérationnelles.
- Compétences avancées en préparation de supports de présentation (PowerPoint ou autre).
- Expérience démontrée de formation et/ou coaching (méthodes pédagogiques, simulation, facilitation).
- Maîtrise du français ; bonne maîtrise de l'anglais écrite et orale fortement souhaitée (lecture/rédaction).

Qualités professionnelles

- Aptitude à travailler en équipe et dans un environnement multiculturel
- Capacité à travailler sous pression et dans des délais courts
- Flexibilité et capacité d'adaptation
- Aptitude à communiquer aisément
- Capacité à faire preuve de neutralité et de sens de l'éthique à l'écrit ou à l'oral, capacité à gérer des informations sensibles/confidentielles
- Sensibilité au genre et aux différences liées à la culture, la nationalité et l'âge
- Connaissance des enjeux des négociations internationales sur la désertification
- Bonne connaissance de l'OIF, de ses valeurs et de ses priorités.

4. Dossiers de candidatures

Les personnes intéressé (e)s sont prié (e)s de bien vouloir soumettre leur candidature par courriel au plus tard le 16 mars 2026, à l'adresse courriel suivant : issa.bado@francophonie.org , avec pour objet « Expert-Négo-désertification ».

A l'envoi du courriel, le ou la candidat (e) doit joindre les documents suivants :

- Un Curriculum Vitae (CV) de 3 pages maximum
- Des preuves attestant l'expérience aussi bien dans le domaine que dans la participation au processus de négociations sur la désertification au compte d'un pays
- Précision dans le corps du courriel d'un ou plusieurs thématique/sujet ci-après suivis dans le processus de négociations que vous pouvez animer :
 - Évaluation à mi-parcours des engagements (Cadre stratégique 2018-2030)
 - Finance et partenariats
 - Intégration des objectifs de la CNULD dans les enjeux climatiques et de biodiversité
 - Cible de neutralité en matière de dégradation des terres
 - Sécheresse
 - Tempêtes de sable et poussière
 - Agriculture durable
 - Science-politique et innovation
 - Gestion durable des terres et sécurité alimentaire
 - Forums multipartites et participation des acteurs non gouvernementaux
 - Dégradation des terres, sécheresse et migration
 - Femmes et droit foncier
 - Gestion durable des pâturages et pastoralisme
 - Sécheresse, désertification et coopération international
 - Synergies des conventions
 - Techniques de négociations
 - Synergies des conventions

- Diplomatie de la désertification et communication
- Techniques de négociations
- Simulations de négociations
- Parcours du processus de la CNULD (historique, organes, fonctionnement, etc.)
- Questions juridiques et procédurales du processus de la CNULD
- Autre sujet : préciser.

L'IFDD considérera les candidatures des expert (e)s en activité dans le processus de négociations sur la désertification et qui sont en mesure d'animer au moins deux sujet (s) ou thématiques dans la liste susmentionnée. Les expert (e)s retenu (e)s seront contacté (e)s au plus tard le 15 avril 2026. Le processus de sélection suivra les étapes suivantes :

- 27 février 2026 : Ouverture de l'appel à manifestations d'intérêt
- 16 mars 2026 : Clôture de l'appel
- 30 avril 2026 : Les personnes sélectionné (e)s sont contacté (e) s au plus tard à cette date

En fonction des besoins de compétences et des besoins liés aux formations offertes par l'IFDD, les expert (e)s mobilisé (e)s bénéficieront de contrats d'experts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La durée du mandat de l'expert (e), les modalités et la rémunération dépendront de la nature de la mission et du niveau d'expertise, conformément aux règles applicables au sein de l'OIF.

L'IFDD, la référence de la Francophonie en développement durable

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), est établi à Québec depuis près de 40 ans. Sa mission est de faciliter la coopération au service de la transition écologique et du développement durable, dans les 90 États et gouvernements membres de la Francophonie.

L'Institut joue un rôle majeur pour appuyer la participation des pays francophones aux négociations universelles sur l'environnement et le développement durable, que ce soit pour les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat ou le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. L'IFDD travaille depuis des décennies à aider les États et gouvernements francophones à planifier, à mettre en œuvre et à suivre des actions transformatrices pour la planète et l'humanité.

Nous sommes tous en voie de développement durable

L'action de l'IFDD est prioritairement orientée vers les pays francophones en développement. Mais le développement durable concerne tout le monde, y inclus les pays les plus avancés. Il appelle à un changement de paradigme, de modes de pensée et de consommation, de modèles économiques et de production. Avec les défis de plus en plus pressants, l'époque des petits pas est dorénavant révolue : nous passons maintenant à l'échelle pour accélérer la transition écologique et le développement durable. L'ampleur des actions à réaliser individuellement et collectivement en matière de climat, d'environnement et globalement de développement durable, est donc inédite.

www.ifdd.francophonie.org



ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et des valeurs communes. Elle rassemble 90 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique, la paix, la démocratie et les droits de l'Homme; l'éducation et la formation; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Son Excellence, Madame Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVIIe Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du Sommet de la Francophonie en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).

www.francophonie.org